

lux | mandate

Délégez la gestion de vos avoirs à nos experts !



Avec lux | mandate, vous mandatez nos spécialistes pour investir vos avoirs dans notre gamme de fonds d'investissement lux | funds et gérer le capital investi pour vous.

Vos avantages :

› **Personal Banker dédié**

Votre Personal Banker vous guidera dans l'ensemble de vos relations bancaires et vous fournira des reportings sur base régulière.

› **Stratégie d'investissement personnalisée**

Votre stratégie d'investissement sera déterminée en respectant vos objectifs d'investissement, vos connaissances en termes d'instruments financiers et vos préférences en matière de durabilité.

› **Gestion discrétionnaire accessible et transparente**

La gestion de fortune lux | mandate est accessible à partir d'un investissement initial de EUR 25.000 et pour un forfait mensuel « all-in » de EUR 10 (HTVA) indépendamment du montant investi.

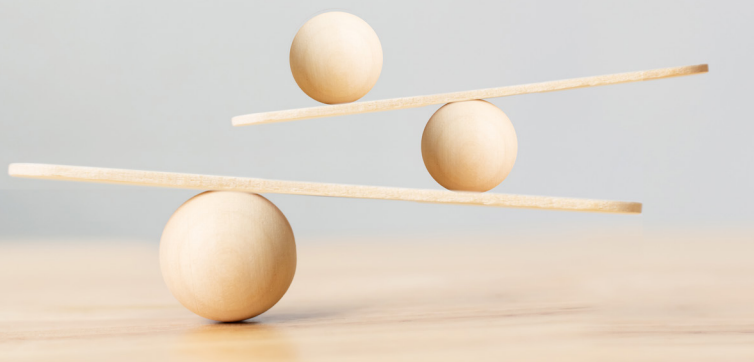
› **Gestion professionnelle des avoirs**

Spuerkeess Asset Management agit en tant que conseiller lors de la composition du portefeuille et garantit une parfaite diversification de vos investissements ainsi qu'une adaptation de votre portefeuille en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Exemple d'investissement

Stratégie Equilibrée (Risque) / Intéressée (Durabilité)
(Sujet à modification)

LUX-FUNDS BOND EUR	25,50%
LUX-FUNDS BOND GLOBAL GREEN	20,00%
LUX-FUNDS EQUITY NORTH AMERICA	15,00%
LUX-FUNDS EQUITY GREEN	13,00%
LUX-FUNDS BOND HIGH INCOME	12,00%
LUX-FUNDS EQUITY EUROPE	10,50%
LUX-FUNDS EQUITY EMERGING MARKETS	1,50%
CASH	2,50%



Offre de tarification ¹

Instruments financiers

Tarification « all-in » pour les ordres exécutés dans le cadre du mandat de gestion ²

Services annexes

Droits de garde	Commission incluse
Relevé annuel des opérations sur instruments financiers	Commission incluse
Relevé annuel des revenus sur instruments financiers	Commission incluse
Rapport d'évaluation (mensuel/trimestriel/semestriel/annuel)	Commission incluse
Relevé fiscal ³	Commission incluse

Commission forfaitaire mensuelle ⁴

Commission mensuelle de **EUR 10** (HTVA)

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre conseiller.

¹ Le document « Principaux tarifs bancaires » est disponible sur www.spuerkeess.lu et reprend aussi les tarifications standard applicables aux transactions sur instruments financiers effectuées en agence, par S-Net, S-Invest et S-Rente.

² Les frais de transaction peuvent être majorés de taxes qui sont d'application sur les différentes bourses (droit de timbre, taxe sur les transactions financières capital gains tax, etc). Les frais de transaction sont majorés d'éventuels frais de liquidation locaux pour certaines bourses hors Europe centrale et Amérique du Nord.

³ Uniquement pour personnes physiques.

⁴ Durée minimale du contrat : 6 mois.